

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE ROMANS**

SEANCE DU 17 DÉCEMBRE 2018

Délibération n° DELI2018_198

Le nombre de conseillers en exercice est de 39
Présents : 30
Procurations : 6
Absents : 3

Le lundi 17 décembre 2018 à 18 h 30, le Conseil Municipal, convoqué à domicile et par écrit le 10 décembre 2018, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Marie-Hélène THORAVAL, Maire.

Présents :

Marie-Hélène THORAVAL, Philippe LABADENS, Nathalie BROSSE, Franck ASTIER, Edwige ARNAUD, Magda COLLOREDO BERTRAND, Laurent JACQUOT, Carole MICHELON, Damien GOT, Alain DONES, Catherine ACAMPORA, Frédéric JUVENET, Marie-Josèphe BOSSAN PICAUD, Marie-Claude FOULHOUX, Jeanine TACHDJIAN, Berthe FACCHINETTI, Marie-Noëlle BARBIER, Nadia OUTREQUIN, Nathalie LENQUETTE, Stephan MARGARON, David ROBERT, Samir BOUDJOGHRA, Raphaël BERTRAND, Charly SEEL, Bruno DERLY, Pierre PIENIEK, Isabelle PAGANI, Alain PUPEL, Bernard PINET, Martine CAVASSE

Procurations :

Jean-Louis ROBY à Marie-Hélène THORAVAL, Stéphanie EGLÈNE à Philippe LABADENS, Alexia GIRAUDET à Nathalie BROSSE, Luc TROUILLER à Raphaël BERTRAND, Denis DONGER à Alain PUPEL, Brigitte DELHOMME à Isabelle PAGANI

Absents :

Cléo DELON, Latifa CHAY, Jean-Marc DURAND

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle BARBIER

Objet : Budget Primitif 2019 pour le Budget Principal

Rapporteur : Marie-Hélène THORAVAL

Séance du 17 décembre 2018**Service** : Direction commune des finances**Délibération n° DELI2018_198****Commission** : Administration générale et finances**Objet** : Budget Primitif 2019 pour le Budget Principal**Rapporteur** : Marie-Hélène THORAVAL

Vu l'article L 2121-29 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles L.2312-1 à L2312-4 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L.2311-5 du Code général des collectivités territoriales et notamment son quatrième alinéa ;

Considérant le débat d'orientations budgétaires et les prévisions de recettes et dépenses conformes à ce qui avait été annoncé à cette occasion ;

Considérant que le budget primitif 2019 pour le budget principal est voté sans la reprise des résultats de l'exercice 2018 ;

Considérant que la proposition de budget primitif du budget principal de l'exercice 2019 se résume ainsi :

BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Pour mémoire BP 2018	BP 2019
FONCTIONNEMENT		
DEPENSES	42 290 826,00 €	43 480 689,00 €
RECETTES	42 290 826,00 €	43 480 689,00 €
INVESTISSEMENT		
DEPENSES	11 269 800,00 €	14 542 050,00 €
RECETTES	11 269 800,00 €	14 542 050,00 €

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le budget primitif de l'exercice 2019 de la Commune de Romans-sur-Isère.

La délibération est adoptée à la majorité par :

- 25 voix pour

- 11 voix contre



Marie-Hélène THORAVAL
Maire de Romans-sur-Isère

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté, Egalité, Fraternité

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE ROMANS**

SEANCE DU 17 DÉCEMBRE 2018

Délibération n° DELI2018_199

Le nombre de conseillers en exercice est de 39

Présents : 30

Procurations : 6

Absents : 3

Le lundi 17 décembre 2018 à 18 h 30, le Conseil Municipal, convoqué à domicile et par écrit le 10 décembre 2018, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Marie-Hélène THORAVAL, Maire.

Présents :

Marie-Hélène THORAVAL, Philippe LABADENS, Nathalie BROSSE, Franck ASTIER, Edwige ARNAUD, Magda COLLOREDO BERTRAND, Laurent JACQUOT, Carole MICHELON, Damien GOT, Alain DONES, Catherine ACAMPORA, Frédéric JUVENET, Marie-Josèphe BOSSAN PICAUD, Marie-Claude FOULHOUX, Jeanine TACHDJIAN, Berthe FACCHINETTI, Marie-Noëlle BARBIER, Nadia OUTREQUIN, Nathalie LENQUETTE, Stephan MARGARON, David ROBERT, Samir BOUDJOGHRA, Raphaël BERTRAND, Charly SEEL, Bruno DERLY, Pierre PIENIEK, Isabelle PAGANI, Alain PUPEL, Bernard PINET, Martine CAVASSE

Procurations :

Jean-Louis ROBY à Marie-Hélène THORAVAL, Stéphanie EGLENE à Philippe LABADENS, Alexia GIRAUDET à Nathalie BROSSE, Luc TROUILLER à Raphaël BERTRAND, Denis DONGER à Alain PUPEL, Brigitte DELHOMME à Isabelle PAGANI

Absents :

Cléo DELON, Latifa CHAY, Jean-Marc DURAND

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle BARBIER

Objet : Budget Primitif 2019 pour le Budget Annexe Eau

Rapporteur : Catherine ACAMPORA

Séance du 17 décembre 2018**Service** : Direction commune des finances**Délibération n° DELI2018_199****Commission** : Administration générale et finances**Objet** : Budget Primitif 2019 pour le Budget Annexe Eau**Rapporteur** : Catherine ACAMPORA

Vu l'article L 2121-29 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles L.2312-1 à L2312-4 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L.2311-5 du Code général des collectivités territoriales et notamment son quatrième alinéa;

Considérant que le budget primitif 2019 pour le Budget Annexe Eau est voté sans la reprise des résultats de l'exercice 2018 ;

Considérant que le budget intègre la couverture des charges semi-directes et indirectes supportées par le budget général ;

Considérant que la proposition de budget primitif du budget annexe eau de l'exercice 2019 se résume ainsi :

BUDGET ANNEXE EAU

SECTION	Pour mémoire BP 2018	BP 2019
FONCTIONNEMENT		
DEPENSES	709 500,00 €	678 650,00 €
RECETTES	709 500,00 €	678 650,00 €
INVESTISSEMENT		
DEPENSES	743 000,00 €	852 150,00 €
RECETTES	743 000,00 €	852 150,00 €

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le budget primitif du budget annexe eau de l'exercice 2019 de la Commune de Romans-sur-Isère.

La délibération est adoptée à la majorité par :

- 25 voix pour
- 8 voix contre
- 3 abstentions

Marie-Hélène THORAVAL
Maire de Romans-sur-Isère

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE ROMANS**

SEANCE DU 17 DÉCEMBRE 2018

Délibération n° DELI2018_200

Le nombre de conseillers en exercice est de 39
Présents : 30
Procurations : 6
Absents : 3

Le lundi 17 décembre 2018 à 18 h 30, le Conseil Municipal, convoqué à domicile et par écrit le 10 décembre 2018, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Marie-Hélène THORAVAL, Maire.

Présents :

Marie-Hélène THORAVAL, Philippe LABADENS, Nathalie BROSSE, Franck ASTIER, Edwige ARNAUD, Magda COLLOREDO BERTRAND, Laurent JACQUOT, Carole MICHELON, Damien GOT, Alain DONES, Catherine ACAMPORA, Frédéric JUVENET, Marie-Josèphe BOSSAN PICAUD, Marie-Claude FOULHOUX, Jeanine TACHDJIAN, Berthe FACCHINETTI, Marie-Noëlle BARBIER, Nadia OUTREQUIN, Nathalie LENQUETTE, Stephan MARGARON, David ROBERT, Samir BOUDJOGHRA, Raphaël BERTRAND, Charly SEEL, Bruno DERLY, Pierre PIENIEK, Isabelle PAGANI, Alain PUPPEL, Bernard PINET, Martine CAVASSE

Procurations :

Jean-Louis ROBY à Marie-Hélène THORAVAL, Stéphanie EGLENE à Philippe LABADENS, Alexia GIRAUDET à Nathalie BROSSE, Luc TROUILLER à Raphaël BERTRAND, Denis DONGER à Alain PUPPEL, Brigitte DELHOMME à Isabelle PAGANI

Absents :

Cléo DELON, Latifa CHAY, Jean-Marc DURAND

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle BARBIER

Objet : Budget Primitif 2019 pour le Budget Annexe Romans Scènes

Rapporteur : David ROBERT

Séance du 17 décembre 2018**Service** : Direction commune des finances**Délibération n° DELI2018_200****Commission** : Administration générale et finances**Objet** : Budget Primitif 2019 pour le Budget Annexe Romans Scènes**Rapporteur** : David ROBERT

Vu l'article L 2121-29 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles L.2312-1 à L2312-4 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L.2311-5 du Code général des collectivités territoriales et notamment son quatrième alinéa ;

Considérant que le budget primitif 2019 pour le Budget Annexe Régie Romans Scènes est voté sans la reprise des résultats de l'exercice 2018 ;

Considérant que la proposition de budget primitif du Budget Annexe Régie Romans Scènes de l'exercice 2019 se résume ainsi :

BUDGET ANNEXE ROMANS SCENES

SECTION	Pour mémoire BP 2018	BP 2019
FONCTIONNEMENT		
DEPENSES	1 266 700,00 €	1 279 750,00 €
RECETTES	1 266 700,00 €	1 279 750,00 €
INVESTISSEMENT		
DEPENSES	34 000,00 €	32 620,00 €
RECETTES	34 000,00 €	32 620,00 €

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le budget primitif du Budget Annexe Régie Romans Scènes de l'exercice 2019 de la Commune de Romans-sur-Isère.

La délibération est adoptée à la majorité par :

- 25 voix pour
- 8 voix contre
- 3 abstentions

Marie-Hélène THORAVAL
Maire de Romans-sur-Isère

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE ROMANS**

SEANCE DU 17 DÉCEMBRE 2018

Délibération n° DELI2018_202

Le nombre de conseillers en exercice est de 39

Présents : 30

Procurations : 6

Absents : 3

Le lundi 17 décembre 2018 à 18 h 30, le Conseil Municipal, convoqué à domicile et par écrit le 10 décembre 2018, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Marie-Hélène THORAVAL, Maire.

Présents :

Marie-Hélène THORAVAL, Philippe LABADENS, Nathalie BROSSE, Franck ASTIER, Edwige ARNAUD, Magda COLLOREDO BERTRAND, Laurent JACQUOT, Carole MICHELON, Damien GOT, Alain DONES, Catherine ACAMPORA, Frédéric JUVENET, Marie-Josèphe BOSSAN PICAUD, Marie-Claude FOULHOUX, Jeanine TACHDJIAN, Berthe FACCHINETTI, Marie-Noëlle BARBIER, Nadia OUTREQUIN, Nathalie LENQUETTE, Stephan MARGARON, David ROBERT, Samir BOUDJOGHRA, Raphaël BERTRAND, Charly SEEL, Bruno DERLY, Pierre PIENIEK, Isabelle PAGANI, Alain PUPPEL, Bernard PINET, Martine CAVASSE

Procurations :

Jean-Louis ROBY à Marie-Hélène THORAVAL, Stéphanie EGLENE à Philippe LABADENS, Alexia GIRAUDET à Nathalie BROSSE, Luc TROUILLER à Raphaël BERTRAND, Denis DONGER à Alain PUPPEL, Brigitte DELHOMME à Isabelle PAGANI

Absents :

Cléo DELON, Latifa CHAY, Jean-Marc DURAND

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle BARBIER

Objet : Budget Primitif 2019 pour le Budget Annexe Stationnement

Rapporteur : Franck ASTIER

Séance du 17 décembre 2018

Service : Direction commune des finances
Délibération n° DELI2018_202
Commission : Administration générale et finances
Objet : Budget Primitif 2019 pour le Budget Annexe Stationnement
Rapporteur : Franck ASTIER

Vu l'article L 2121-29 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles L.2312-1 à L2312-4 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L.2311-5 du Code général des collectivités territoriales et notamment son quatrième alinéa ;

Considérant que le budget primitif 2019 pour le Budget Annexe Stationnement est voté sans la reprise des résultats de l'exercice 2018 ;

Considérant que le budget intègre la couverture des charges semi-directes et indirectes supportées par le budget général ;

Considérant que la proposition de budget primitif du budget annexe stationnement de l'exercice 2019 se résume ainsi :

BUDGET ANNEXE STATIONNEMENT

SECTION	Pour mémoire BP 2018	BP 2019
FONCTIONNEMENT		
DEPENSES	819 700,00 €	900 000,00 €
RECETTES	819 700,00 €	900 000,00 €
INVESTISSEMENT		
DEPENSES	406 000,00 €	418 000,00 €
RECETTES	406 000,00 €	418 000,00 €

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le budget primitif du budget annexe stationnement de l'exercice 2019 de la Commune de Romans-sur-Isère.

La délibération est adoptée à la majorité par :

- 25 voix pour
- 11 voix contre

Marie-Hélène THORAVAL
Maire de Romans-sur-Isère

